

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA

Séance du 19 Novembre 2015

Convocation du 12 Novembre 2015

L'an deux mil quinze, le dix-neuf novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boncé sous la présidence de Monsieur Hervé HARDOUIN, Maire.

Étaient présents : Gilles RICHER, Eliane TARDIF, Thomas DUHAMEL – Adjoints, DESNAULT Estelle, LOCHET Bruno, DAMAS Sébastien, DELAUNAY Joël, GERMOND Éric.

Absents excusés : MAGUET Benjamin (pouvoir à Bruno LOCHET)

Absent non excusé : FAUCONNIER Bernard

Madame DESNAULT Estelle est nommée secrétaire de séance.

Une minute de silence a été effectuée au vu des événements récents.

Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire fait lecture d'une convocation du préfet vis-à-vis de la situation budgétaire de la commune pour les années 2012 et 2013.

Il a été reçu avec le percepteur.



PREFECTURE
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales
Affaire suivie par
Mme Aicha THUELIN
Mlle Sandrine CHANSARD
Tél : 02 37 27 71 60/67
Fax : 02 37 27 72 59
Mél : sandrine.chansard@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres, le 13 OCT. 2015

Le Préfet d'Eure et Loir

à

Monsieur le Maire de BONCE
A l'attention personnelle de Monsieur Hervé HARDOUIN

OBJET : Réseau d'alerte des finances locales
Situation financière de la commune

L'examen de la situation financière de votre commune a révélé la dégradation de certains indicateurs, conduisant à la classer dans le dispositif d'alerte prescrit par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Economie et des Finances.

A cette occasion, il vous est proposé une réunion de travail afin de permettre un point de situation suite aux difficultés financières que votre commune connaît et déterminer les mesures opportunes le cas échéant.

J'ai l'honneur de vous informer que cette réunion se tiendra à la Préfecture d'Eure-et-Loir, salle André Malraux (au 3^{ème} étage), le mardi 20 octobre 2015 à 14 H 00, sous la présidence de Monsieur le Directeur des relations avec les collectivités locales.

Les services de la direction départementale des finances publiques y seront associés.

Vous pouvez bien entendu vous faire accompagner de toute personne dont vous jugerez la présence utile.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
La Secrétaire-générale

Carole PUIG-CHEVRIER



Place de la République - CS 80537 - 28019 Chartres Cedex - Standard : 02 37 27 72 00
Horaires d'ouverture au public : 9h00- 12h30 / 14h00 -16h30 (le vendredi 16h00)
Accueil au guichet le matin de 9h00 à 12h30 et l'après midi sur rendez-vous exclusivement
Pour toute précision, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives"

